



**Réunion du Bureau de l'APEL
de Notre-Dame du Grandchamp
COMPTE-RENDU du 19 novembre 2018**

Présents : Charlotte BAUDOT, Pascal BOURGOIN, Laurent BROSSARD, Françoise CESARINI, Valérie LE DASTUMER
Absente excusée : Delphine POUTEAU

Ordre du jour :

1. Point sur les trois commissions : Effectifs et Objectifs
2. Questions diverses

1. Point sur les trois commissions : Effectifs et Objectifs

Pour le BIP, qui devra être distribué fin février ou début mars, les articles se concentreront essentiellement sur un point important : la réforme du Bac. Il faudra pour cette occasion, faire des interviews des responsables du lycée : Pierre JACQUEMIN, Jean-Marc SUTRA et Jean-Marc MORAND, ainsi qu'une interview d'Emmanuel VANDROUX sur la mise en place de cette réforme au niveau départemental.

Concernant le deuxième BIP, il faut réfléchir à sa distribution : papier ou numérique ?

Pour l'Ecole Inclusive, il faudra faire une interview d'Armelle WARNERY

Pour faire passer les informations concernant :

- Les trois conférences
- OSER 78
- BIP numérique,

nous pourrions envisager de nous servir du site Odyssée. Dans ce cas, nous ne ferions passer par les Parents Correspondants que les informations spécifiques aux filières.

Il faudra également être vigilant à ne pas envoyer sur le site plusieurs fois les mêmes informations (comme c'est parfois le cas quand un même message est envoyé par l'OGEC, l'APEL et le lycée).

Pascal BOURGOIN nous informe qu'il y a environ 2000 visites par mois sur le site. Mais que 90 % des visiteurs ne dépassent pas la page d'accueil.

Nous concernant, il faudrait avoir le réflexe de passer par le site pour envoyer ses communications à Pascal BOURGOIN. Par ailleurs, il faudra dire aux Parents Correspondants qu'ils trouveront les informations sur le site de l'APEL.

Valérie LE DASTUMER nous parle de la deuxième session de la formation des Parents Correspondants. Elle a regroupé dans le même groupe, des Parents Correspondants d'une même classe. Par ailleurs, elle comprenait beaucoup de parents de Seconde, de filières Pro et Techno.

Comme lors de la première session, il y a eu de très bons commentaires sur l'organisation. La formation s'est bien déroulée mais les formateurs ont été pris un peu par le temps, en raison du grand nombre d'interventions des parents.

Parmi elles, beaucoup de questions posées sur le rôle du Parent Correspondant, alors que ces informations sont données dans le document remis lors de la réunion Parents Correspondants.

La question de la nomination des Parents Correspondants est toujours d'actualité. Qui devrait se charger de les nommer ? Le Professeur Principal?, l'APEL? Actuellement, lors de la réunion Parents/ Enseignements du début d'année, une feuille d'émargement circule et les parents désireux d'être Parents Correspondants peuvent s'inscrire. Les premiers sur la liste sont ainsi nommés Parents Correspondants.

Cela pose les questions suivantes : sont-ils réellement au courant du rôle du Parent Correspondant ? Les parents ne devraient-ils pas être au courant de l'engagement qu'implique cette fonction avant de s'inscrire ? Et si oui, comment ? Certains n'ont-ils pas en vue le seul intérêt de leur propre enfant ? Faut-il rendre la formation Parent Correspondant obligatoire ?

En conclusion, il faut absolument savoir ce que Pierre JACQUEMIN souhaite concernant le rôle des Parents Correspondants à Notre-Dame du Granchamp. Aucune action ne peut être mise en œuvre avant de connaître ses souhaits et ses objectifs. Laurent BROSSARD se charge d'appeler Pierre JACQUEMIN afin de caler avec lui un rendez-vous. De ce rendez-vous, dépendront beaucoup d'actions menées par la Commission Parents Correspondants.

Il serait également très utile de rencontrer les responsables de niveau pour savoir ce qu'ils attendent des Parents Correspondants et comment ils souhaitent travailler avec l' APEL.

A l'issue de la réunion avec Pierre JACQUEMIN, il faudra faire redescendre les informations auprès des responsables de niveaux afin d'assurer la cohérence des actions de l'APEL.

Enfin, il est noté que le rôle des parents relais devrait être plus important.

2. Questions diverses

Le BIP de cet été pourrait traiter du rôle des Parents Correspondants.

Qui nomme les Parents Correspondants ?

Le questionnaire actuel doit-il être modifié, tant sur le fond que sur la forme ?.

Faut-il faire un Fil Rouge pour le livret des Parents Correspondants ? Plutôt en A4 ou A5 ?

Faut-il faire un programme du Parent Correspondant sous forme de livret qui serait remis à la fin de la formation avec tous les mots clefs et tous les contacts utiles ?

La séance est levée à 20h50.

Laurent Brossard
Président

Delphine Pouteau
Secrétaire